



16ème législature

Question N° : 14665	De M. Jean-Pierre Pont (Renaissance - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >immigration	Tête d'analyse >Renégociation des accords du Touquet	Analyse > Renégociation des accords du Touquet.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Date de renouvellement : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Pont interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les tentatives de traversées de la Manche par des migrants - dont la majorité sans papiers - qui s'amplifient d'année en année. Les zones de départs des clandestins se sont déplacées avec le temps : les migrants ne cherchent plus à emprunter le tunnel sous la Manche ou le port de Calais mais préfèrent partir en plein jour des plages de Wimereux, Boulogne ou encore Le Portel - pour en citer quelques-unes - même à la vue des estivants et des forces de l'ordre ! Des dizaines de personnes sont mortes lors de multiples naufrages. Tout dernièrement encore, dans la nuit du 13 au 14 janvier 2024, cinq Syriens ont trouvé la mort au large de Wimereux. Le bilan aurait pu être plus lourd sans l'intervention courageuse de deux gendarmes se jetant dans une eau à 7 degrés - une eau où la durée de vie ne dépasse 10 minutes. La nouvelle loi « immigration » permet de mieux lutter contre les passeurs, transformant de délit en crime l'action de ces réseaux de traite des êtres humains. Mais ce n'est pas suffisant. Certes, le Royaume-Uni fournit à la France quelques moyens financiers pour organiser sur le sol français la lutte contre les passages clandestins. Néanmoins, de nombreux élus locaux souhaitent une renégociation des accords du « Touquet ». Il lui serait fort reconnaissant de lui indiquer s'il est possible d'envisager de nouveaux échanges avec la Grande-Bretagne à ce sujet et *in fine* de renégocier les accords du « Touquet ».